
Date de Convocation

13/02/2025

Date d’Affichage

14/02/2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17

Présents 11

Votants 14

OBJET :

**Demande de subvention
au titre de l’ADVB
voiries communales
pour la réfection de la
couche de roulement de
la rue Verte 2^{ème} partie**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq février à 19h00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Olivier DUBREUCQ, Anne
SEILLE, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Jean-Michel HAVEZ,
Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Emmanuelle
AUMARD, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Hélène FOUACHE, Xavier
GIRARD, Emilie VANDERBAUWEDE

Absents excusés : Eric LAUWAGIE, Philippe LAQUAY-PINSET,
Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le
Département du Nord propose une aide aux communes de
moins de 3000 habitants dans le cadre de son dispositif
villages et bourgs, aide consacrée exclusivement aux travaux
de rénovation des couches de roulement des voiries
communales. Cette subvention peut atteindre un taux
maximum de 50 % avec un plafond de subvention de
75 000 € HT.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d’assainissement
de la 2^{ème} partie de Verte Rue devraient s’achever en mai
2025.

Afin d’obtenir une voirie homogène, le conseil municipal
souhaiterait faire les travaux de réfection de couche de
roulement dès l’achèvement des travaux d’assainissement,
soit à l’été 2025.

Le montant de ces travaux de réalisation de la couche de
roulement a été estimé à 157 639,66 € HT.

A l’unanimité, le conseil municipal décide de demander une
subvention de 75 000 € au titre du dispositif Villages et Bourgs
voiries communales 2025 et d’adopter le plan de financement
suivant :

Dépenses	
Couche de roulement rue Verte 2 ^{ème} partie ainsi que ses annexes	157 639,66 €
Total des dépenses HT	157 639,66 €
Recettes	
Villages et bourgs VC 2025 (47,58 %)	75 000,00 €
Autofinancement (52,42 %)	82 639,66 €
Total des recettes	157 639,66 €

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à valider cette
demande et à signer toute convention ou documents afférents
à ce dossier avec le Département.

Fait et délibéré à Ennevelin, le 25 février 2025
Le Maire, Michel DUPONT

